

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 12 mars 2026

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Date de la convocation :

10 février 2026

Date de la réunion :

12 mars 2026

L'An deux mil vingt six **le 12 mars à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre De Gestion s'est réuni au siège du Centre De Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Nombre de membres en exercice : 26

Membres présents :

Titulaires : Joël DEBUIGNE, Nicole JEANTHEAU, Alain GOUTX, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Christophe THORIN, Cécilia NAUCHE, Thierry BENOIST, Marie-Agnès FERET, Marie-Pierre BEAU

Titulaires excusés : Michèle GAUTHIER, Annick BARRÉ, Jean-Marc MORETTI, Claire GRANGER, Nelly ANTOINE, Vincent ROBIN, Jean-Michel DEZELU, Pascal HUGUET, Karine MICHOT, François FROMET, Corinne GARCIA

Suppléants : Philippe COLART, Jean-Claude CHADENAS

Suppléants excusés : Philippe AGULHON, Isabelle SOIRAT, Eric BARDET, José ABRUNHOSA, Christian SAUX, Stéphane LEDOUX, Odile SOULES

Pouvoirs :

Annick BARRÉ a donné pouvoir à Alain GOUTX
Jean-Michel DEZELU a donné pouvoir à Gérard CHOPIN
François FROMET a donné pouvoir à Eric MARTELLIERE
Corinne GARCIA a donné pouvoir à Marie-Agnès FERET
Michèle GAUTHIER a donné pouvoir à Nicole JEANTHEAU
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Karine MICHOT a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE
Jean-Marc MORETTI a donné pouvoir à Thierry BENOIST

N°20.2026

Joël DEBUIGNE été désigné secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Administration Générale

**Affiliation volontaire du
Syndicat Mixte du Schéma de
Cohérence Territoriale (SCoT)
« Vallée du Cher »**

Par courrier en date du 9 décembre 2025, de M. Jacques PAOLETTI, Président du Syndicat du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) « Vallée du Cher à la Sologne », a adressé au Président du Centre De Gestion, M. Eric MARTELLIERE, une demande d'affiliation à titre volontaire au Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher.

L'article 30 du Décret n°85-643 du 26 juin 1985 prévoit « lorsqu'une collectivité ou un établissement public sollicite son affiliation au Centre De Gestion à titre volontaire, le Président [dudit] centre accuse réception de la demande et en informe immédiatement l'ensemble des collectivités et établissements publics affiliés en les invitant à faire valoir auprès de lui, dans un délai de deux mois, leurs droits à opposition dans les conditions de majorité prévues par les dispositions législatives précitées sont remplies ou non.

La décision par laquelle il est statué sur la demande d'affiliation est notifiée par le président à la collectivité ou à l'établissement public administratif demandeur. Le Président en informe les membres du Conseil d'Administration »

Une note a été adressée le 15 décembre 2025, à toutes les collectivités et établissements publics affiliés du Loir-et-Cher, les invitant à prendre une délibération pour valider ou non l'affiliation du Syndicat Mixte du SCoT « Vallée du Cher » au CDG41. Cette dernière, si elle est actée, prendra effet au 1^{er} avril 2026.

A ce jour, 122 collectivités et établissements publics ont répondu favorablement au 25 février 2026.

Au vu des éléments susvisés, les membres du conseil d'administration après avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- **de prendre acte** de cette affiliation volontaire du SCoT « Vallée du Cher à la Sologne », qui sera effective à compter du 1^{er} avril 2026.
- **d'autoriser** le Président du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Le secrétaire de séance,



Joël DEBUIGNE

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 12 mars 2026

Le Président,



Publié ou notifié le : 20 Mars 2026
Exécutoire le : 20 Mars 2026

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président



Eric MARTELLIERE